



## FORMATION AU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP) TECHNICIEN DE RUGBY XV



### LE CQP

Un CQP est une certification de branche professionnelle créée par les partenaires sociaux d'une branche, reconnue au niveau national, inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), ouverte à la formation continue, donc dispensée par des organismes de formation déclarés. Le CQP permet d'exercer contre rémunération à temps partiel en Rugby à XV avec un volant horaire annuel maximal de 360 heures.

Pour l'activité Rugby à XV, il a été créé le CQP «Technicien de Rugby à XV»  
Le Technicien Sportif de rugby à XV est la personne qui exerce au sein de clubs de rugby pour tous les collectifs jeunes (moins de 15 ans pratiquant le Rugby à XV et moins de 17 ans) et les seniors jusqu'en Fédérale 2.



### LA FORMATION

L'action de formation mène au Certificat de Qualification Professionnelle «Technicien de Rugby à XV» elle a pour objectif l'acquisition des compétences visées dans le référentiel de certification :

- Programmer et planifier des entraînements au regard des caractéristiques des sportifs des objectifs déterminés
- Transmettre une technicité en vue d'améliorer la performance individuelle ou collective
- Assurer le suivi des compétitions des personnes en charge
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaire dans l'environnement concerné



### Conditions d'accès à la formation

- Avoir 18 ans au minimum
- Satisfaire aux exigences préalables et aux tests de sélection
- Être titulaire du PSC1
- Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (Ecole de rugby, jeunes ou seniors)
- Attester d'une pratique minimum de trois saisons sportives au sein d'une équipe de rugby XV évoluant en compétition

Le candidat satisfait aux exigences préalables soit par la production d'un Brevet fédéral soit par la production d'attestations

L'ensemble des éléments sera vérifié lors du traitement des dossiers d'inscriptions.

**Nombre de place limité : 15 stagiaires**

## Epreuve de sélection

- Epreuve d'entretien sur dossier

## Durée et déroulement de la formation

La formation au CQP Technicien de Rugby XV d'une durée totale de 270 heures se déroule pour 150h à l'Organisme de Formation et pour 120h en situation dans une structure d'alternance (club).

Des intervenants compétents et reconnus dans le milieu du rugby partagent leur expérience tout au long de la formation. Certaines sessions sont délocalisées dans des clubs pros (TOP14/Pro D2), clubs amateurs de fédérales.

## Organisation et lieu de la formation



La formation alterne cours théoriques et mise en pratique des terrains avec différents publics (section sportive, clubs...). Les cours théoriques sont organisés sous forme d'analyse vidéo, de réflexions sur des thématiques (analyse du jeu, management, préparation de son équipe à la compétition...), des partages d'expériences avec des entraîneurs de différents niveaux sont organisés.

La majorité des sessions de formation se déroulent dans les locaux du Comité des Landes de Rugby situé 253 Avenue Albert POISSON 40370 RION DES LANDES.

Des sessions délocalisées peuvent être prévues dans des clubs du département ou hors département.

## Dates de la formation

La formation est organisée **d'octobre 2020 à juin 2021**

Inscription Avant le	Positionnement	Début formation	Fin de formation	Durée totale		Durée en centre de formation	
				150h en Centre	120h en Club	En présentiel	A Distance FOAD
04/09/2020	05/10/2020 Matin	05/10/2020 Après midi	JUIN 2021				
				270 h		142 h	8 h

Le présentiel se compose de 8 sessions de formation réparties sur la saison sportive, plus la certification et le rattrapage.

<b>Session 1 : 5 ; 6 ; 7 octobre 2020</b>	<b>Session 6 : 15 ; 16 mars 2021</b>
<b>Session 2 : 16 ; 17 novembre 2020</b>	<b>Session 7 : 13 ; 14 avril 2021</b>
<b>Session 3 : 14 ; 15 décembre 2020</b>	<b>Session 8 : 17 ; 18 mai 2021</b>
<b>Session 4 : 18 ; 19 janvier 2021</b>	<b>Certification finale : 19 juin 2021</b>
<b>Session 5 : 16 ; 17 ; 18 février 2021</b>	



### **Coût de la Formation**

Frais d'inscription 30 € à joindre au dossier d'inscription  
Coûts pédagogiques de la formation complète en centre 1500€ TTC  
L'hébergement et la restauration peuvent être assurés sur place en pension complète (repas et nuitées) ou demi-pension (repas du midi et dîner)

### **Prise en charge de la formation**

La formation peut être prise en charge au titre de la formation professionnelle continue.  
Organisme de formation Comité Départemental de Rugby des Landes :  
N° déclaration d'activité : enregistré sous le numéro 75 40 01233 40 (*Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat*)  
N° de Siret : 420 124 125 000 22

### **S'informer, s'inscrire :**

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site du Comité de Rugby des Landes  
<https://www.cd40.fr>

Il sera à adresser au Secrétariat administratif du CQP accompagné de tous les documents demandés au plus tard le jour de la clôture des inscriptions, le 04 Septembre 2020.

En cas de difficulté, contacter le Comité au 05 58 89 75 08

L'inscription sera enregistrée dès réception du dossier complet

### **Responsables pédagogiques :**

Max GODEMET [mgodemet@ffr.fr](mailto:mgodemet@ffr.fr) 06 42 65 72 50

Pierre GARCIA [pierre.garcia@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr](mailto:pierre.garcia@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr) 06 87 31 80 41

### **Secrétariat administratif du CQP :**

Nadine ST GIRONS 05 58 89 75 08 [formation.cqp@cd40.fr](mailto:formation.cqp@cd40.fr)

### **DOSSIER à adresser par voie postale à**

**Comité Départemental de Rugby des Landes – Formation CQP  
253 Avenue Albert POISSON 40370 RION DES LANDES**

